

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 25835**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Sciences Technologies Santé, mention Métiers du BTP : Bâtiment et Construction

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Président de l'Université, Ministère de l'Enseignement Supérieur, Recteur de l'Académie, Chancelier des Universités

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois, 232 Bâtiment : construction et couverture

**Formacode(s) :**

22211 performance énergétique bâtiment, 22354 bâtiment gros oeuvre, 22250 écoconstruction

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les futurs professionnels, issus des 3 parcours "Chef de Chantier", "Economiste de la Construction" et "Assistant en Eco-construction" pourront exercer les activités :

de coordination de chantier tous corps d'état. Il organisera et suivra la réalisation d'une partie ou de la totalité d'un chantier de travaux publics ou de construction de bâtiment (constructions neuves ou en réhabilitation). L'activité de chantier s'accompagnera aussi de travaux administratifs : comptes rendus d'activité, préparation des réunions de chantier (Chef de Chantier ou Conducteur de travaux), le parcours « Chef de Chantier » est le plus concerné.

de quantification et d'estimation économique des ouvrages, de prescription de solutions sur une opération de construction ou de rénovation, d'accompagnement des différents acteurs de la construction pour la maîtrise de leur projet- maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre ou entreprise (Economiste de la Construction), le parcours « Economiste de la Construction » est le plus concerné.

d'assistance à ingénieur, spécialisé dans le domaine de l'Hygiène-Sécurité ou Sécurité-Environnement, pour la définition de la politique de sécurité (sécurité au travail, conditions de travail, et protection de l'environnement), la mise en place, l'animation et le suivi. Il sera le garant du renouvellement des certifications Qualité et Environnement, ainsi que des évaluations de conformité (Technicien QSE Qualité Sécurité Environnement), les 3 parcours « Chef de Chantier, Economiste de la Construction et Assistant en Eco-construction » sont les plus concernés.

d'assistance à maîtrise d'œuvre ou maître d'ouvrage pour choisir les méthodes et les techniques qui permettent de construire en respectant les réglementations en vigueur, en maîtrisant les coûts et en préservant l'environnement. (Economiste de la construction, technicien éco-concepteur ou éco-conseiller), les 2 parcours « Economiste de la Construction et Assistant en Eco-construction » sont les plus concernés.

de pilotage des études de maîtrise d'œuvre en y intégrant la démarche de Développement Durable et propose des solutions innovantes, piloter la sous-traitance HQE et formalise la politique de la société. Il contribue à la formation des équipes sur le thème et suit la mise en application dans les équipes du développement durable. Il sera le référent pour la société de l'ensemble des démarches environnementales et mettra en œuvre la veille technologique relative au domaine de l'environnement dans le secteur du bâtiment (Responsable d'études ou Chargé d'études techniques), le parcours « Assistant en Eco-construction » est le plus concerné.

Les techniciens supérieurs dans le secteur du BTP doivent avoir à la fois des compétences fondamentales techniques, organisationnelles et économiques, et notamment être capables de :

participer à la préparation, suivi et pilotage des chantiers du bâtiment et des travaux publics (tous corps d'état),

manager une équipe de compagnons,

élaborer des plannings de travail,

élaborer des Etudes techniques et économiques,

mettre en œuvre une Démarche qualité dans le BTP, prenant en compte les contraintes de sécurité et environnementales,

manipuler les logiciels métiers du secteur DAO 2D, 3D, de thermique, de calcul économique, de planification et de gestion de chantier,

définir la politique de sécurité sur le chantier (sécurité au travail, conditions de travail, et protection de l'environnement),

participer aux actions de sensibilisation et de formation du personnel à la sécurité et à l'environnement,

connaître l'évolution des techniques et les nouveaux matériaux de construction et ainsi savoir opérer les choix les plus adéquats,

connaître la terminologie du BTP en anglais,

connaître les évolutions du contexte réglementaire et juridique (RT existant, RT 2012 et suivantes, DPE, Code de l'Environnement de 2008, ...).

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous les secteurs d'activité du génie civil :

Maîtrise d'ouvrage (organisme HLM, promoteurs immobiliers, industriels, particuliers, les collectivités locales, ...)

Bureaux d'Etudes, Maîtrise d'œuvre (cabinet d'architecture, économistes, bureau de contrôle, ...)

Entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics.

#### **Tous parcours confondus :**

Métreur, chargé d'études techniques du BTP, chargé d'affaires dans le BTP ou assistant, Technicien méthodes-ordonnancement-planification, ...

#### **Parcours Chef de chantier :**

En plus des emplois mentionnés plus haut :

Essentiellement en entreprise de travaux : Chef de chantier ou assistant, conducteur ou assistant conducteur de travaux du bâtiment ou des travaux publics, conducteur ou assistant conducteur de travaux tous corps d'état ou de travaux second œuvre, chef d'équipe, ...

#### **Parcours Economiste de la construction :**

En plus des emplois mentionnés plus haut :

Economiste ou assistant économiste de la construction, Dessinateur du BTP, Technicien études et ingénierie, Chargé de mission SPS ou OPC, Promoteur ou assistant promoteur, maître d'œuvre ou assistant maître d'œuvre, Chargé de gestion globale en immobilier ou assistant, Assistant coordonnateur de projet (ingénierie), ...

#### **Parcours Assistant en éco-construction :**

En plus des emplois mentionnés plus haut :

Dans le domaine de la qualité et la sécurité environnementale : Assistant ingénieur Qualité Sécurité Environnement (QSE), animateur Prévention Santé (APS), diagnostiqueur ;

Dans le domaine de l'amélioration des conditions de travail : Ergonome du BTP ;

Dans le domaine de la production aussi bien dans le neuf que dans la rénovation-réhabilitation : conducteur de travaux ou assistant, chef de chantier ou assistant, assistant au chef de projet, au chargé d'opérations, au directeur des services techniques ;

Dans le domaine de l'assistance à maîtrise d'ouvrage et de la conception : Eco-conseiller, Accompagnateur à l'auto-réhabilitation, Eco-concepteur, Eco-rénovateur, Responsable d'études, conception et suivi de travaux, Technicien bureaux d'études bâtiment, technicien méthodes, ...

#### **Codes des fiches ROME les plus proches :**

**F1103** : Contrôle et diagnostic technique du bâtiment

**F1104** : Dessin BTP

**F1106** : Ingénierie et études du BTP

**F1108** : Métré de la construction

**F1201** : Conduite de travaux du BTP

#### **Modalités d'accès à cette certification**

##### **Descriptif des composantes de la certification :**

La formation est organisée en un tronc commun de 8 unités d'enseignement (UE) dont une UE consacrée au projet tuteuré et au stage, et en trois parcours constitués de 3 à 4 UE spécifiques. Chaque UE est constituée d'éléments constitutifs (EC). Tous les parcours fonctionnent en formation initiale et en formation continue. Deux des trois parcours (Chef de Chantier et Economiste de la Construction) fonctionnent aussi en formation par l'apprentissage.

##### **Tronc commun (TC) :**

UE-1 : Normes et bâtiment (6 crédits ECTS ; 69h) : Qualité, Réglementation technique, Acoustique, Eclairage,

UE-2 : Gestion des risques (5 crédits ECTS ; 48h) : Sécurité, Pathologie des ouvrages, Prévention et gestion des risques,

UE-3 : Gestion de l'information dans le BTP (5 crédits ECTS ; 51h) : Anglais, Communication dans le BTP, Organisation du secteur de la construction, Management des ressources humaines

UE-4 : Conception et analyse de plans (4 crédits ECTS ; 36h) : Analyse et exploitation des plans, CAO

UE-5 : Langue vivante (2 crédits ECTS ; 15h) : Anglais

UE-6 : Entrepreneurat (4 crédits ECTS ; 30h) : Economie générale de l'entreprise, Création et reprise d'entreprise

UE-7 : Législation (4 crédits ECTS ; 30h) : Droit des marchés publics de travaux, Droit du travail,

UE-8 : Projet tuteuré et stage (10 crédits ECTS) : Projet tuteuré, Stage ou activité en entreprise (16 semaines)

##### **Parcours Chef de Chantier (CC)**

UE-1 Méthodes (5 crédits ECTS ; 36h) : Evolution du secteur de la construction et méthodes d'analyse en entreprise de travaux, Méthodes et organisation,

UE-2 : Préparation de chantier 1 (5 crédits ECTS ; 36h) : Installation et préparation de chantier, Gestion économique de chantier en gros œuvre

UE-3 : Préparation de chantier 2 (6 crédits ECTS ; 57h) : Topographie, Gestion économique de chantier en second œuvre, Utilisation du progiciel de chantier méthode et organisation

UE-4 : Conduite de chantier (4 crédits ECTS ; 42h) : Coordination tous corps d'état et Réunion de chantier, Suivi de chantier.

##### **Parcours Economiste de la Construction (ECO)**

UE-1 : Missions économiques 1 (10 crédits ECTS ; 72h) : Missions économiques en maîtrise d'ouvrage, Missions économiques en maîtrise d'œuvre, Missions économiques en entreprise,

UE-2 : Missions économiques 2 (6 crédits ECTS ; 48h) : Missions économiques en maîtrise d'ouvrage, Missions économiques en maîtrise d'œuvre, Missions économiques en entreprise,

UE-3 : Gestion et économie (4 crédits ECTS ; 51h) : Economie de la maîtrise d'ouvrage, Ordonnancement Pilotage Coordination, Gestion de patrimoines immobiliers.

### Parcours Assistant en Eco-construction (AEC)

UE-1 : Gestion du projet environnemental (5 crédits ECTS ; 36h): Eco-conception, Management environnemental et démarche HQE

UE-2 : Eco-construction 1 (5 crédits ECT ; 36h) : Matériaux durables, Coûts de l'éco-construction

UE-3 : Eco-construction 2 (6 crédits ECTS ; 57h) : DPE et audit énergétique, Réglementation et calcul thermiques, Eco-rénovation

UE-4 : Eco-construction 3 (4 crédits ECTS ; 42h) : Gestion de données environnementales, Ergonomie et confort d'usage

#### Délivrance du diplôme:

La Licence Professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tuteuré et le stage, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré et du stage.

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables.

Le diplôme est délivré par le Président de l'Université sur proposition du jury de délivrance, d'après l'ensemble des notes et appréciations obtenues durant la formation académique, les projets tuteurés et le stage.

Le jury constitué en vue de la délivrance du diplôme est désigné par le Président de l'Université. Il est composé d'enseignants chercheurs, d'enseignants, de chargés d'enseignement et de personnalités extérieures exerçant des fonctions en relation étroite avec la spécialité pour au moins le quart et au plus la moitié des membres.

#### Obtention du diplôme par la VAE :

Les conditions d'obtention sont spécifiées par la loi et précisées par les modalités votées par l'université.

Le diplôme est obtenu par examen de dossier, expertise et soutenance devant le jury. Le candidat doit faire preuve de ses compétences dans l'ensemble des modules constituant le contenu de la formation.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Application des dispositions de l'arrêté du 17- 11-1999 : " ... ce jury comprend, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels concernés par la licence professionnelle"
En contrat d'apprentissage	X	Application des dispositions de l'arrêté du 17- 11-1999 : " ... ce jury comprend, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels concernés par la licence professionnelle"
Après un parcours de formation continue	X	Application des dispositions de l'arrêté du 17- 11-1999 : " ... ce jury comprend, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels concernés par la licence professionnelle"
En contrat de professionnalisation	X	Application des dispositions de l'arrêté du 17- 11-1999 : " ... ce jury comprend, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels concernés par la licence professionnelle"
Par candidature individuelle	X	Application des dispositions de l'arrêté du 17- 11-1999 : " ... ce jury comprend, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels concernés par la licence professionnelle"
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Application des dispositions de la Loi par le dispositif VAE de l'Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24.11.1999

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 3 juillet 2015, n°20150238

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour application du premier alinéa de l'article L.613-3 et de l'article L.613.4 du code de

l'éducation relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements de l'enseignement supérieur (JO du 26 avril 2002)

**Références autres :**

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

<http://www.univ-valenciennes.fr>

<http://www.univ-valenciennes.fr>

**Autres sources d'information :**

<http://www.univ-valenciennes.fr/ISTV>

**Lieu(x) de certification :**

Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

Le Mont Houy

59313 Valenciennes cedex 9

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

ISTV (Institut des Sciences et Technologies de Valenciennes) composante de l'UVHC (Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis)

Adresse : Le Mont Houy, 59313 Valenciennes cedex 9

**Historique de la certification :**

La licence professionnelle Métiers du BTP : Bâtiment et Construction résulte de la restructuration de trois licences professionnelles existantes (LP Chef de Chantier ouverte en septembre 2003 ; LP Economiste de la Construction ouverte en septembre 2003 ; LP Projets et Chantiers Durables ouverte en sep 2010 pour laquelle nous avons souhaité changé d'intitulé en tant que parcours : nouvel intitulé : Assistant en Eco-Construction).

Anciennes fiches :

-12648 : Licence Professionnelle Bâtiment et construction Spécialité Projets et chantiers durables

-13284 : Licence Professionnelle Bâtiment et construction, Spécialité Economiste de la construction

- 13285 : Licence Professionnelle Bâtiment et construction, Spécialité Chef de chantier

**Certification précédente :** Bâtiment et construction, Spécialité Economiste de la construction